

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU
6 MAI 2019**

COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-neuf le lundi six mai à dix-sept heures trente, le conseil communautaire de Limoges Métropole - Communauté urbaine, légalement convoqué le 30 avril 2019 en séance publique par le Président, s'est réuni à la salle d'assemblées de la Maison de la Région Nouvelle-Aquitaine à Limoges, sous la présidence de Jean-Paul DURET, Président.

Gilles BEGOUT, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Jean-Paul DURET, M. Gilles BEGOUT, M. Bruno GENEST, M. Claude BRUNAUD, M. Alain DELHOUME, M. Gaston CHASSAIN, M. Jacques MIGOZZI, M. Pascal ROBERT, M. Vincent LEONIE, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Rémy VIROULAUD, Mme Yvette AUBISSE, M. Jacques ROUX, M. Bernard THALAMY, M. Jean-Louis NOUHAUD, M. Jean-Claude CHANCONIE, M. Philippe REILHAC, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, Mme Sarah GENTIL, Mme Nadine RIVET, M. Bérardane AMROUCHE (pendant le débat de la délibération « Projet d'aménagements routiers à l'Est de Limoges, déviation de Feytiat et raccordement à la RD 941 - Dossier de déclaration d'utilité publique, déposé par le Département de la Haute-Vienne - Avis de Limoges Métropole - Communauté urbaine »), Mme Corinne PIQUET-LAVAIRE (pendant le débat de la délibération « Projet d'aménagements routiers à l'Est de Limoges, déviation de Feytiat et raccordement à la RD 941 - Dossier de déclaration d'utilité publique, déposé par le Département de la Haute-Vienne - Avis de Limoges Métropole - Communauté urbaine »), M. Joël GARESTIER, Mme Béatrice RAMADIER, Mme Sylvie BILLAT, Mme Marie-Christine CANDELA, M. Philippe PECHER, M. Jean-Marie MIGNOT, Mme Marie LAPLACE, Mme Hélène CUEILLE, M. Ludovic GERAUDIE, M. Christophe BARBE, Mme Isabelle DEBOURG, Mme Nathalie VERCOUSTRE, Mme Chantal STIEVENARD, Mme Régine CHAMPION-GAUTHIER, M. Vincent JALBY, Mme Isabelle MAURY, M. Michel CUBERTAFOND, Mme Patricia MINEL, M. Marc BIENVENU, Mme Corinne ROBERT, M. Christian HANUS, Mme Geneviève MANIGAUD, Mme Sandrine ROTZLER, Mme Catherine BEAUBATIE (pendant le débat de la délibération « Projet d'aménagements routiers à l'Est de Limoges, déviation de Feytiat et raccordement à la RD 941 - Dossier de déclaration d'utilité publique, déposé par le Département de la Haute-Vienne - Avis de Limoges Métropole - Communauté urbaine »), Mme Sandrine PICAT, M. Fabien DOUCET, M. Francis BOLUDA, Mme Isabelle BELLEZANE, M. Christian DESMOULIN, Mme Annick CHADOIN, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absents excusés représentés par un suppléant :

M. Claude COMPAIN est représenté par M. Jacques SERTORIO
Mme Julie LENFANT est représentée par M. Alain LAURENT

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Guillaume GUERIN donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
Mme Isabelle BRIQUET donne pouvoirs à M. Gaston CHASSAIN
M. Pierre COINAUD donne pouvoirs à Mme Isabelle DEBOURG
M. Emile-Roger LOMBERTIE donne pouvoirs à Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD
M. Michel DAVID donne pouvoirs à Mme Sylvie BILLAT
M. Jean-Noël JOUBERT donne pouvoirs à M. Alain DELHOUME
Mme Marie-Anne ROBERT-KERBRAT donne pouvoirs à M. Fabien DOUCET
Mme Marie-Claude BODEN donne pouvoirs à M. Jean-Marie MIGNOT
M. Pascal THEILLET donne pouvoirs à M. Gilles BEGOUT
Mme Nicole GLANDUS donne pouvoirs à M. Jean-Marie LAGEDAMONT
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE donne pouvoirs à M. Vincent LEONIE
Mme Sylvie ROZETTE donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL
M. Bérardane AMROUCHE donne pouvoirs à Mme Nathalie VERCOUSTRE (à partir du vote de la délibération « Projet d'aménagements routiers à l'Est de Limoges, déviation de Feytiat et raccordement à la RD 941 - Dossier de déclaration d'utilité publique, déposé par le Département de la Haute-Vienne - Avis de Limoges Métropole - Communauté urbaine »)
Mme Corinne PIQUET LAVAIRE donne pouvoirs à Mme Corinne ROBERT (à partir du vote de la délibération « Projet d'aménagements routiers à l'Est de Limoges, déviation de Feytiat et raccordement à la RD 941 - Dossier de déclaration d'utilité publique, déposé par le Département de la Haute-Vienne - Avis de Limoges Métropole - Communauté urbaine »)
M. Christian UHLEN donne pouvoirs à M. Michel CUBERTAFOND
Mme Annie SCHWAEDERLE donne pouvoirs à M. Marc BIENVENU
M. René ADAMSKI donne pouvoirs à Mme Isabelle MAURY
M. Alain RODET donne pouvoirs à M. Philippe REILHAC
M. Stéphane DESTRUHAUT donne pouvoirs à Mme Sandrine ROTZLER
Mme Catherine BEAUBATIE donne pouvoirs à M. Jacques ROUX (à partir du vote de la délibération « Projet d'aménagements routiers à l'Est de Limoges, déviation de Feytiat et raccordement à la RD 941 - Dossier de déclaration d'utilité publique, déposé par le Département de la Haute-Vienne - Avis de Limoges Métropole - Communauté urbaine »)

Absents :

M. Bernard VAREILLE, M. Vincent GERARD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 mai 2019

Projet d'aménagements routiers à l'Est de Limoges, déviation de Feytiat et raccordement à la RD 941 - Dossier de déclaration d'utilité publique, déposé par le Département de la Haute-Vienne - Avis de Limoges Métropole - Communauté urbaine

En application de l'article L122-1-V du Code de l'environnement, le Préfet de la Haute-Vienne a saisi le Président de Limoges Métropole – Communauté urbaine, par courrier en date du 6 mars 2019, afin que le conseil communautaire se prononce sur le dossier de demande de déclaration d'utilité publique, relatif au projet d'aménagements routiers à l'Est de Limoges déposé par le Département de la Haute-Vienne.

Ce projet consiste notamment :

- en la déviation de Feytiat, par une voie se raccordant sur la RD979 au niveau des Chabannes à l'Est et de Crézin à l'Ouest, face à la rue Jean Mermoz (ex RD55a),
- en le raccordement de cette déviation, par une voie nouvelle, à la RD 941, dans le secteur situé entre les lieux-dits de « La Tuilière » et de « La Grande Prade».

A la lecture du projet porté par le Département de la Haute-Vienne, les remarques suivantes sont formulées sur trois volets majeurs :

- la mise en compatibilité des documents d'urbanisme qui sera nécessaire,
- le respect des espaces agricoles et des milieux naturels remarquables,
- l'articulation de ce dossier avec le projet de BHNS, la complémentarité entre ces deux projets devant être affinées dans une recherche d'efficacité intermodale et d'efficience.

De plus, après étude des différents aménagements particuliers devant être réalisés, notamment sur le périmètre de son domaine public routier, il est possible de hiérarchiser certains éléments en fonction des propres priorités de Limoges Métropole, en termes de phasage des travaux :

1. Aménagement de l'échangeur 35,
2. Giratoire de Toulouse,
3. Raquette de retournement prévue sur l'ex- RD55a,
4. Giratoire de l'échangeur 36,
5. Liaison D979 – D941,
6. Déviation de Feytiat.

Suite aux débats intervenus en séance, le conseil communautaire décide :

- d'émettre un avis défavorable au dossier de demande de déclaration d'utilité publique relatif au projet d'aménagements routiers à l'Est de Limoges déposé par le Département de la Haute-Vienne.

Ont émis un avis favorable :

M. Gaston CHASSAIN
M. Pascal ROBERT
Mme Yvette AUBISSE
M. Jacques SERTORIO
M. Jacques ROUX
M. Bernard THALAMY
M. Jean-Louis NOUHAUD
M. Jean-Noël JOUBERT
M. Jean-Claude CHANCONIE
M. Philippe REILHAC
M. Alain LAURENT
M. Joël GARESTIER
Mme Marie-Claude BODEN
M. Jean-Marie MIGNOT
Mme Marie LAPLACE

Mme Hélène CUEILLE
M. Pascal THEILLET
M. Ludovic GERAUDIE
M. Christophe BARBE
M. Alain RODET
Mme Geneviève MANIGAUD
Mme Sandrine ROTZLER
M. Stéphane DESTRUHAUT
Mme Catherine BEAUBATIE
Mme Anne-Marie COIGNOUX
M. Claude BRUNAUD
M. Gilles BEGOUT
Mme Isabelle BRIQUET
M. Alain DELHOUME

Ont émis un avis défavorable :

M. Guillaume GUERIN
M. Pierre COINAUD
M. Emile-Roger LOMBERTIE
M. Jacques MIGOZZI
M. Vincent LEONIE
Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD
M. Rémy VIROULAUD
Mme Marie-Anne ROBERT-KERBRAT
M. Jean-Marie LAGEDAMONT
Mme Sarah GENTIL
Mme Nicole GLANDUS
Mme Isabelle DEBOURG
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE
Mme Sylvie ROZETTE
M. Bérardane AMROUCHE
Mme Corinne PIQUET LAVAIRE
Mme Nathalie VERCOUSTRE

M. Christian UHLEN
Mme Annie SCHWAEDERLE
M. René ADAMSKI
Mme Chantal STIEVENARD
Mme Régine CHAMPION-GAUTHIER
Mme Isabelle MAURY
M. Michel CUBERTAFOND
Mme Patricia MINEL
M. Marc BIENVENU
Mme Corinne ROBERT
M. Christian HANUS
Mme Sandrine PICAT
M. Fabien DOUCET
M. Francis BOLUDA
Mme Isabelle BELLEZANE
M. Christian DESMOULIN
Mme Annick CHADOIN

Se sont abstenus :

M. Bruno GENEST
M. Michel DAVID
Mme Nadine RIVET
Mme Béatrice RAMADIER
Mme Sylvie BILLAT
Mme Marie-Christine CANDELA
M. Philippe PECHER
M. Vincent JALBY

N'a pas participé au vote :

M. Jean-Paul DURET

Limoges Métropole – Communauté urbaine

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 mai 2019

Désignation d'un nouveau représentant de Limoges Métropole - Communauté urbaine à l'association France Active Limousin

Suite à l'élection de M. Jean-Paul DURET en tant que Président de Limoges Métropole – Communauté urbaine, le conseil communautaire désigne :

- M. Pierre COINAUD en qualité de nouveau représentant suppléant de Limoges Métropole au sein de l'association France Active Limousin.

ADOPTE A L'UNANIMITE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 mai 2019

Désignation d'un nouveau représentant de Limoges Métropole - Communauté urbaine à la
Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Suite à l'élection de M. Jean-Paul DURET en tant que Président de Limoges Métropole –
Communauté urbaine, le conseil communautaire désigne :

- M. Bernard THALAMY en qualité de nouveau représentant de Limoges
Métropole à la Mission Locale pour l'insertion sociale et professionnelle des
jeunes.

ADOpte A L'UNANIMITE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 mai 2019

Désignation de représentants au comité syndical du Syndicat Energies Haute Vienne

Limoges Métropole – Communauté urbaine est adhérente au Syndicat Energies Haute Vienne (SEHV).

Limoges Métropole a désigné 2 représentants faisant parti du collège des communes et EPCI du secteur « centre » du syndicat. Ce collège dispose de 34 membres qui élisent 12 délégués, membres du comité syndical.

Le même mode de désignation permet aux 5 autres secteurs d'élire les représentants des communes et EPCI, et le Département de la Haute-Vienne dispose de 6 délégués, composant ainsi un comité syndical de 67 délégués.

Les concessions de la distribution publique d'électricité sont une compétence obligatoire des communautés urbaines. À ce titre, Limoges Métropole, dans le cadre des transferts, assure directement son rôle d'autorité organisatrice sur le périmètre de la concession de Limoges (hors les quartiers de Landouge et Beaune-les-mines). Cette compétence est exercée par la SEHV pour Limoges Métropole, par représentation substitution, sur le reste de son territoire.

Pour prendre en compte cette évolution des compétences, le SEHV a modifié ses statuts afin de permettre à la Communauté urbaine d'être directement représentée au comité syndical par deux nouveaux délégués titulaires et deux délégués suppléants qu'il convient de désigner. Le comité syndical est ainsi porté à 69 délégués.

Le conseil communautaire désigne :

- M. Jean-Marie LAGEDAMONT et Mme Marie-Anne ROBERT-KERBRAT en qualité de représentants titulaires,
- M. Gaston CHASSAIN et Bernard THALAMY en qualité de représentants suppléants

ADOPTE A L'UNANIMITE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 mai 2019

Désignation d'un représentant à la commission consultative du Syndicat Energies Haute
Vienne

L'article L. 2224-37-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit l'institution d'une commission consultative entre tout syndicat exerçant la compétence "électricité" et l'ensemble des EPCI à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre du syndicat.

Cette commission coordonne l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, met en cohérence leurs politiques d'investissement et facilite l'échange de données. Chaque EPCI dispose d'au moins un représentant.

Il est donc nécessaire de désigner un représentant de Limoges Métropole au sein de la commission consultative du SEHV.

Le conseil communautaire désigne :

- M. Jean-Marie LAGEDAMONT

ADOPTE A L'UNANIMITE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 mai 2019

Désignation de représentants de Limoges Métropole au SIEPAL

Limoges Métropole – Communauté urbaine est membre du Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de Limoges (SIEPAL), syndicat compétent en matière d'aménagement de l'espace et plus particulièrement pour l'élaboration, l'approbation, la révision et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale.

Suite au décès de M. Gérard VANDENBROUCKE qui était représentant titulaire de Limoges Métropole au sein de ce syndicat, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant titulaire ainsi que d'un représentant suppléant.

Le conseil communautaire désigne :

- M. Joël GARESTIER en qualité de représentant titulaire
- Mme Christelle AUPETIT-BERTHELOMOT en qualité de représentante suppléante.

ADOpte A L'UNANIMITE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 mai 2019

Désignation de représentants de Limoges Métropole au Syndicat Mixte de l'Aéroport Limoges
Bellegarde

Limoges Métropole – Communauté urbaine est adhérente au Syndicat Mixte de l'Aéroport Limoges Bellegarde (SMALB) au titre de sa compétence en matière de zones d'activité aéroportuaire.

Par délibérations n° 17.1 du 24 novembre 2017 et n°23.2 du 29 juin 2018, le conseil communautaire a désigné les représentants titulaires et suppléants de Limoges Métropole au sein du comité syndical du SMALB.

Suite au décès de M. Gérard VANDENBROUCKE, il convient de désigner un nouveau représentant titulaire de Limoges Métropole au sein du comité syndical du SMALB. Par ailleurs, M. Stéphane DESTRUHAUT étant déjà présent au sein de cette instance en qualité de représentant du Département de la Haute-Vienne, il convient également de désigner un nouveau représentant suppléant.

Le conseil communautaire désigne :

- M. Jean-Paul DURET en qualité de représentant titulaire
- M. Bernard VAREILLE en qualité de représentant suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 6 mai 2019

Désignation d'un nouvel élu référent dans le cadre des relations avec le conseil de
développement

Suite au décès de M. Gérard VANDENBROUCKE, il convient de désigner un nouvel élu référent du collège « citoyens » dans le cadre des relations avec le conseil de développement et du suivi des travaux de cette instance.

Le conseil communautaire désigne :

- M. Joël GARESTIER en qualité de nouvel élu référent pour le collège « citoyens ».

ADOPTE A L'UNANIMITE